

DRAAF Bretagne – Service Régional de l’Alimentation

Guide pratique pour l’approvisionnement de qualité et durable

pour la restauration collective en gestion directe

Parmi les différentes mesures engagées par l'État au titre de la prévention et de la lutte contre la pauvreté, le soutien à la tarification sociale des cantines est renforcé depuis le 1^{er} avril 2021.

Après les guide et livret recettes sur le menu végétarien et la diversification des sources de protéines, le Conseil national de la restauration collective vient de publier un nouveau **guide pratique pour un approvisionnement de qualité et durable pour la restauration collective en gestion directe**. Un autre guide est actuellement en cours de rédaction pour la gestion concédée.

Tous ces supports sont à télécharger sur le site Internet de la DRAAF Bretagne, qui a vocation à s'enrichir en permanence : <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Des-outils-pour-la-restauration>

Lancement de l’appel à projets régional alimentation saine et durable 2021

L'appel à projets régional 2021 co-financés par la DRAAF Bretagne, la DREETS, la DREAL, l'ADEME et l'ARS et destiné à promouvoir une alimentation saine et durable est ouvert ce jour **jusqu'au vendredi 28 mai inclus**.

Vous trouverez toutes les informations relatives à cet appel à projets sur le site Internet de la DRAAF Bretagne : <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets-regional-2020-pour>

La DRAAF, la DREETS, la DREAL, l'ADEME et l'ARS restent à votre disposition pour répondre à vos questions (privilégier un premier contact par mail). Afin de limiter au maximum les sollicitations déjà nombreuses, nous vous remercions par avance :

- de bien vouloir prendre connaissance du cahier des charges
- de bien noter qu'aucun investissement matériel n'est éligible dans le cadre de cet AAP

Si vous n'êtes peut-être pas directement concerné par cet appel à projets, n'hésitez pas à diffuser ces informations à vos partenaires.